

Direction Générale Adjointe Services Urbains et Infrastructures Dossier suivi par Julien HAREL

Tél.: 02.43.49.46.51 N/Réf.: JH/SL/2021-110 Laval, le 2 5 NOV. 2021

Le Président de Laval Agglomération

à

-LAVAL AGGLOMERATION Service Droit des Sols

Copie: ENEDIS

## AUTORISATION D'URBANISME Avis du gestionnaire de voirie au service instructeur

Commune:

LAVAL

Zone:

ZA du Bourny

Demandeur:

EDMP - Pays de La Loire

Monsieur Jean-François DESILLE

9 rue des Fossés 35000 RENNES

Adresse des Travaux :

rue du Bourny 53000 LAVAL

N° du Dossier :

PC 53 130 21K1139

Observations:

**AVIS FAVORABLE** 

- Les accès seront réalisés par le demandeur jusqu'en limite des voies publiques.
- Ils devront être délimités par des bordures de type T2 jusqu'en limite de chaussée.
- Un surbaissé de bordure de type T2 devra être réalisé au droit de chaque accès.
- Concernant l'accès rue du Bourny, une signalisation « sens interdit » devra être posée afin d'interdire la sortie des véhicules.
- L'accès existant rue du Bourny devra être supprimé et le trottoir recréé.
- Si un renforcement ou une extension du réseau électrique est nécessaire, le pétitionnaire devra le prendre en charge.

Hôtel Communautaire 1, place du Général Ferrié CS 60809 53008 LAVAL Cedex

**T 02 43 49 46 47** F 02 43 49 46 50 laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr

> Tout aménagement sur le domaine public fera l'objet d'une validation des Services Urbains et Infrastructures de LAVAL Agglomération suivant les plans d'exécution.

> Pour le Président et par délégation, L'Adjoint au DGA Services Urbains et Infrastructures,

)

Yves LETAILLEUR